

Tome 58

fascicule 7

Septembre 1989

Abonnement 140 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

Note sur quelques plantes rares ou nouvelles pour le département de l'Ardèche

Bernard - M. Descoings

Société Botanique de l'Ardèche
Lycée Agricole Olivier de Serres
B.P. 150, 07205 Aubenas cedex

Résumé. — L'inventaire de la flore de l'Ardèche s'enrichit de 6 espèces nouvelles pour le département : une Orchidée méditerranéenne et une autre atlantique, un *Juncus* atlantique et 4 plantes originaires d'Amérique. Une localité nouvelle et une mise au point sur un *Minuartia* rare. Une nouvelle station intéressante pour le Genêt de Villars.

Note on some rare or new plants for the department of Ardèche (France).

Summary. — The inventory of the flora of Ardèche has been enriched by six new species to the department, a mediterranean Orchid and an atlantic one, an atlantic *Juncus* and four plants native of America ; a new station and a statement on a rare *Minuartia* ; a new interesting station of *Genista pulchella*.

Dans un précédent article (DESCOINGS, 1986), nous avons présenté quelques espèces nouvelles pour le département de l'Ardèche. Depuis cette date, 6 autres espèces non encore signalées en Ardèche ont été répertoriées. Il convient d'en faire l'ajout sur le catalogue de DENELLE (1982).

On remarquera que deux de ces plantes sont méditerranéennes ou proviennent du Midi et voient ainsi leurs aires s'étendre vers le nord. Cette constatation qui n'est pas isolée apporte un élément supplémentaire à l'hypothèse d'un phénomène, sensible en Bas-Vivarais, d'accentuation de la méditerranéité du climat favorisant la remontée d'espèces jusqu'ici cantonnées au sud de notre département.

Nous profitons de cette note pour donner quelques indications complémentaires sur quelques espèces rares du département. Ceci nous conduit d'ailleurs à supprimer une espèce de la liste des plantes du Vivarais établie par DENELLE (1982).

Barlia robertiana (Loisel) W. Greuter (Orchidées).

Cette espèce, protégée par la législation française, est typiquement méditerranéenne. Elle serait assez commune en « Médit 1 » selon FOURNIER (1946). COSTE (1937) l'indique en Languedoc et Provence.

La Société Botanique de l'Ardèche l'a découverte en mars 1983 sur un talus herbeux de la commune de Bourg-Saint-Andéol dans le secteur écologique de la Côte du Rhône. Il n'y avait là que quelques pieds dans une station assez fragile. Nous en avons trouvé une autre station en 1986, toujours à Bourg-Saint-Andéol, mais dans une garrigue. La même année, J.-M. FATON en repère deux pieds, dont un fleuri, sur la commune de Beauchastel au bord du Rhône sous un peuplement de ripisylve.

Ces intéressantes trouvailles sembleraient prouver que *Barlia robertiana* est maintenant bien installée en Ardèche. Si la station la plus septentrionale peut faire penser à une introduction qui risquerait d'être passagère, les localisations repérées dans le sud du département correspondent à une extension de l'aire de l'espèce vers le nord.

Comme il s'agit d'une plante protégée, le suivi des stations s'impose d'autant que, dans chaque cas, la population observée se limite à 2-3 pieds installés sur un emplacement non exempt de risques (travaux mécaniques, défrichage, etc.). Par contre, on peut raisonnablement espérer rencontrer d'autres stations dans les années à venir.

Il est tout à fait possible d'affirmer que l'apparition de cette espèce dans notre département est récente. Durant de nombreuses années, BREISTROFFER a prospecté tout le Bas-Vivarais et cette très belle Orchidée ne lui aurait pas échappé.

Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soo (Orchidées).

Dans la Flore de France de GUINOCHE et VILMORIN (1973), cette espèce eurosibérienne est donnée comme rare et se trouvant surtout dans les régions montagneuses. DENELLE (1982) et BLACHE (1984) ne l'ont pas citée.

Elle est pourtant bien présente dans le secteur écologique des Plateaux. DELPECH (1978) dans une étude phytosociologique détaillée des milieux tourbeux du plateau ardéchois l'a rencontrée plusieurs fois. Les stations reconnues sont établies sur les communes d'Astet, Borne, Lanarce et Lavillate, sur des substrats formés de roches basaltiques ou de migmatites gneissiques, et à une altitude variant de 1 180 à 1 310 m.

Il convient donc de classer cette Orchidée parmi les espèces rares du département de l'Ardèche. Son biotope, bien défini, est assez largement répandu sur les hautes terres soumises à un climat froid à tendance atlantique. On peut, en conséquence, être assez optimiste sur le statut de l'espèce. Les milieux qui l'abritent apparaissent comme non ou peu menacés. Et il est même possible d'espérer trouver de nouvelles stations.

Cyperus eragrostis Lam. (Cypéracées).

Cette grande Cypéracée d'Amérique tropicale n'avait pas été jusqu'ici signalée en Ardèche. FOURNIER l'indique simplement comme naturalisée dans le Sud-Ouest. COSTE précise : « Gironde, Landes, Basses Pyrénées, Pyrénées Orientales, Hérault ». Quant à GUINOCHE et VILMORIN, ils conservent le binôme synonyme de *Cyperus vegetus* et donne comme indication : « lieux temporairement soumis aux crues des rivières du Languedoc ».

Depuis deux ans, *Cyperus eragrostis* est signalé en plusieurs points dans le bassin versant de la rivière Ardèche, toujours aux bords des eaux, sur des alluvions fines ou grossières de l'Ardèche et de son affluent le Chassezac. Il est ainsi noté, du sud vers le nord, sur les communes de Lanas, de Vogué, de Saint-Didier-sous-Aubenas et Aubenas.

Selon toute vraisemblance, il va poursuivre son extension en Bas-Vivarais et dans toute la zone méditerranéenne de l'Ardèche. Il faut ainsi s'attendre à le voir de plus en plus souvent au bord des rivières ardéchoises.

Logiquement, cette espèce vient du sud, de l'Hérault, en passant par le Gard où l'on devrait maintenant la trouver assez répandue. L'absence d'observations dans la vallée du Rhône pourrait faire penser à une introduction par anémochorie grâce aux violents vents du sud qui battent les Cévennes vivaroises en automne et au printemps. Il s'agit là bien sûr d'une première hypothèse que seule une meilleure connaissance de la répartition en Bas-Vivarais pourrait confirmer.

On notera enfin avec intérêt que *Cyperus eragrostis* vient s'adjoindre au groupe petit mais dynamique des espèces extraeuropéennes qui, depuis peu, s'étendent en Ardèche : voir dans notre précédent article (DESCOINGS, 1986) les cas de *Panicum capillare* L. (Graminées) et *Reynoutria japonica* Houtt (Polygonacées).

Bromus willdenowii Kunth (= *Bromus unioloïdes* Kunth, *B. schraderi* Kunth) (Graminées).

La Flora Europaea et la Flore de France de GUINOCHE et VILMORIN indiquent cette grande Graminée originaire d'Amérique du Sud comme étant une plante fourragère pouvant devenir subspontanée.

Inconnue jusqu'ici en Ardèche, elle a été identifiée il y a peu sur une récolte datant de juin 1985 faite sur la commune d'Auriolles dans le secteur écologique du Bas-Vivarais. La plante se développait dans une pêcheraie installée sur un sol limono-sableux. Son statut actuel est celui d'une plante en cours de naturalisation. Elle est en effet utilisée par les agriculteurs comme engrais vert et pour l'enherbement des vergers. Mais elle persiste après la culture et s'échappe visiblement des plantations où elle a été introduite.

Il reste maintenant à suivre l'évolution de cette espèce qui pourrait s'étendre en Bas-Vivarais dans les zones de cultures irriguées. Elle est de toutes façons à inscrire sur la liste des espèces non spontanées de la flore ardéchoise.

Elodea canadensis Michx (Hydrocharitacées).

Cette plante aquatique originaire d'Amérique boréale est acclimatée en France depuis le siècle dernier. Elle est répandue dans les eaux stagnantes et les eaux courantes, et les flores la donnent comme assez commune.

Il ne semble pas qu'elle ait été signalée jusqu'ici dans notre département. En 1982, J. P. MANDIN l'a récoltée dans deux stations différentes du secteur écologique du Bas-Vivarais, sur la commune de Viviers, au bord du Rhône et sur la commune de Saint-Alban-sous-Sampson dans une mare.

Depuis, malgré des recherches, *Elodea canadensis* n'a pas été revue dans d'autres stations. Mais comme il s'agit d'une plante plutôt envahissante, il sera intéressant de suivre son évolution future dans notre région. On notera qu'elle est, par contre, commune de l'autre côté du Rhône, dans le département de la Drôme.

Galinsoga ciliata (Rafin.) S. F. Blake (Composées).

C'est encore une plante provenant d'Amérique du Sud. La Flore de France (GUINOCHE et VILMORIN) la cite comme une adventice en voie

d'extension s'installant dans les cultures, les chemins et les sites rudéralisés.

Un agriculteur d'Aubenas nous a apporté un échantillon de cette espèce qui envahit l'un de ses vergers situé en bordure de la rivière Ardèche, depuis plusieurs années. Il semble ainsi que l'espèce, considérée comme une mauvaise herbe soit solidement installée. Elle est à ajouter, pour l'Ardèche, sur la liste de la flore non spontanée du département.

Il sera également intéressant de suivre son évolution qui devrait normalement se traduire par une extension dans la moyenne vallée de l'Ardèche.

Juncus heterophyllus Dufour (Joncacées).

REVOL, dans son Catalogue (1909), donne déjà treize espèces de *Juncus* pour le département de l'Ardèche. DENELLE (1982) en compte dix-sept alors que BLACHE (1984) n'en indique que quinze.

Si les taxons largement distribués ont été reconnus depuis longtemps, l'éventail écologique particulièrement varié qu'offre le Vivarais permet de penser que d'autres espèces pourraient être trouvées. L'étude du matériel des Joncacées de l'herbier de la Société Botanique de l'Ardèche nous conduit à ajouter à la liste connue une espèce assez caractéristique : *Juncus heterophyllus*.

Cette plante est signalée comme assez commune dans l'Ouest et le Centre de la France par les grandes Flores de France (ROUY et FOUCAUD, 1893 ; COSTE ; FOURNIER ; GUINOCHET et VILMORIN).

Nous l'avons récoltée sur la commune de Saint-Didier-sous-Aubenas dans le secteur écologique du Bas-Vivarais et sur la commune d'Issarles dans le secteur écologique des Plateaux. Ces nouvelles stations étendraient vers l'est l'aire de cette espèce qui ne semble pas avoir été encore reconnue dans la région méditerranéenne française, ni dans le bassin du Rhône.

Cette situation des plus intéressantes incite à rechercher *Juncus heterophyllus* sur les hautes terres vivaraises où ne manquent pas les biotopes semblables à ceux où nous l'avons observé.

Sa présence plus à l'est dans le secteur écologique du Bas-Vivarais nettement méditerranéen, mais en limite des Cévennes, s'explique très vraisemblablement par une hydrochorie de diaspores végétatives ou sexuées. Nombreux sont les exemples d'espèces atlantiques du Plateau ardéchois que les torrents cévenols entraînent au gré des crues et distribuent sur les rives de la rivière Ardèche et de ses affluents.

Juncus heterophyllus doit, dans notre département, être classé comme espèce rare et prendre rang ainsi à côté de *Juncus anceps*, *J. bulbosus* et *J. capitatus*.

Pour terminer, signalons la présence possible en Ardèche de deux autres espèces de *Juncus* pour lesquelles une confirmation est indispensable. Il s'agit de *J. fontanesii* J. Gay dont nous avons vu un échantillon insuffisant en provenance de la Cévenne du sud, et de *J. pygmaeus* L. C. Rich. qui nous a été signalé sur le plateau ardéchois aux confins de la Haute-Loire.

Minuartia laricifolia (L.) Schinz et Tell. subsp. *laricifolia* (Caryophyllacées).

Dans notre article précédent (DESCOINGS, 1986), nous avons indiqué la découverte en Ardèche de *Minuartia laricifolia* subsp. *laricifolia* selon la nomenclature de Flora Europaea (TUTIN *et al.*, 1964), en précisant que les plantes observées pouvaient être rapportées à la sous-espèce *diomedis* (Br-BI). Mattf. au sens de FOURNIER et de VILMORIN et GUINOCHET.

Dans son Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche (1909), REVOL cite *Alsine bauhinorum* Gay (synonyme de *Alsine liniflora* Heg.) d'après une information de SAINT-LAGER. En 1957, BREISTROFFER signale *Minuartia capillacea* (All) Graebn, d'après une indication de « P. EUGENE in CARIOT 1865 ?? ». Les deux auteurs donnent, sous des orthographes différentes, la même localisation sur la commune ardéchoise d'Eteize ou Etaise.

Dans son inventaire floristique, DENELLE (1982) reprend la citation de BREISTROFFER et inscrit ainsi *Minuartia capillacea* dans les plantes présentes en Ardèche, mais ne signale pas *M. laricifolia*.

Tout récemment, R. DESCHATRES a eu l'extrême amabilité de me transmettre un échantillon fleuri provenant d'Eteize. Il l'avait déterminé comme étant *Minuartia laricifolia* subsp. *diomedis*, ce que lui a confirmé Ch. BERNARD. La comparaison entre le spécimen d'Eteize et celui de Valgorge montre qu'il s'agit bien de la même espèce.

Cette récolte conduit à deux remarques intéressantes :

— Selon toute vraisemblance, la plante citée au siècle dernier par SAINT-LAGER et CARIOT serait *Minuartia laricifolia* et non *M. capillacea*. Le contrôle était d'autant plus nécessaire que l'information ancienne avait été simplement reprise sans vérification par REVOL, puis par BREISTROFFER. Ainsi, *Minuartia capillacea* devrait être rayée de la liste des plantes d'Ardèche, sauf si les deux espèces de *Minuartia* se trouvent en mélange à Eteize, ce qui paraît bien peu probable.

— En second lieu, la présence sur cette commune de l'extrême nord du département de *M. laricifolia* subsp. *laricifolia* (subsp. *diomedis*) détermine une considérable extension de l'aire de l'espèce sur les contreforts sud-orientaux du Massif Central. Par ailleurs, R. DESCHATRES note très judicieusement (information manuscrite) que le substrat de la station d'Eteize, une colline de serpentine, est bien différent de celui des autres stations cévenoles (rocailles siliceuses) et que la faible altitude (580 m environ) induit, malgré le report en latitude, un climat moins rigoureux et de type plutôt océanique.

Les exigences auto-écologiques de ce taxon paraissent ainsi plus souples que l'on aurait pu l'imaginer, en demeurant toutefois dans des limites cohérentes.

Enfin, l'élargissement de l'aire ouvre l'espoir de trouver quelques stations intermédiaires entre le massif du Pilat (Eteize) et la Cévenne ardéchoise (Valgorge).

Genista pulchella Vis. (Papilionacées).

= *G. villarsii* G. C. Clementi.

= *G. pulchella* Vis. subsp. *villarsii* (Clem.) Breistr.

= *G. villarsiana* Jord.

Le Genêt de Villars (malheureusement débaptisé) est une orophyte nord méditerranéenne peu commune du sud et sud-est de la France. Comme beaucoup de plantes méditerranéennes, elle trouve en Bas-Vivarais la limite septentrionale de son aire sur la rive droite du Rhône.

Classée comme espèce rare dans le département de l'Ardèche, elle n'y a été signalée qu'en 1960 par BREISTROFFER qui précisait trois stations seulement, sur les communes de Larnas, Saint-Remèze et Gras. Pour les

deux dernières communes, les stations ont été revues et font l'objet de la part de la Société Botanique de l'Ardèche d'une surveillance en vue de la protection de l'espèce.

En 1979, *Genista pulchella* a été trouvé par A. KERVIN en limite du Bas-Vivarais et de la Cévenne vivaroise, à une latitude comparable à celle des stations précédentes mais nettement plus à l'ouest. Cette nouvelle station qui se situe sur la commune de Les Assions, montre une population importante, bien installée sur des grès calcaires à une altitude de l'ordre de 260 m.

Cette découverte présente un intérêt certain sur plusieurs plans. En premier lieu, elle permet d'étendre vers l'ouest l'aire de l'espèce en basse Ardèche. En second lieu, elle fournit la preuve que *Genista pulchella* n'est pas strictement inféodé à un substrat géologique calcaire. Enfin, elle conforte sérieusement l'intérêt floristique et phytogéographique de la bande de grès triasiques qui borde en la soulignant la base du piémont du Massif Central.

Cette marge étroite, marquée par le Pin maritime, forme la lisière et la limite du secteur écologique de la Cévenne vivaroise au contact du secteur du Bas-Vivarais. Constitué de grès siliceux et de grès calcaires, bien exposé au sud-est, avec souvent des dalles arides et des escarpements rocheux, ce sous-secteur écologique présente à la fois un substrat chimiquement variable mais donnant des sols sableux et un microclimat nettement chaud et même xérique en été.

Genista × *martini* Verguin et Soulié (Papilionacées).

Ce taxon, hybride de *Genista scorpius* et de *G. pulchella*, est signalé par FOURNIER. BREISTROFFER (1960) indique que la plante jusqu'alors seulement connue dans l'Hérault existe également à Larnas, entre ses parents.

Nous pouvons compléter l'information sur ce Genêt hybride en précisant que la Société Botanique de l'Ardèche en a découvert quelques pieds en excellent état, en mai 1984, sur la commune de Gras, non loin d'une station de *Genista pulchella*. Cette observation confirme l'existence et le maintien de la forme hybride.

Reynoutria japonica Houtt (Polygonacées).

Dans notre précédent article (DESCOINGS, 1986), nous indiquions cette espèce comme récemment introduite et devenue envahissante depuis peu.

Nous avons retrouvé dans l'herbier de J. REVOL un échantillon de cette espèce malheureusement non daté mais que divers recoupements permettent de donner comme antérieur à 1900.

L'étiquette précise « cultivée dans mon jardin (Saint-Julien-du-Serre) ; fleurit en août ». Effectivement, la plante était et demeure cultivée comme ornementale. Mais, on peut se poser, au vu de cette information, les questions de la date d'introduction de l'espèce en Ardèche et de la manière dont elle y est entrée.

Il n'est pas inintéressant de noter les difficultés de détermination rencontrées par REVOL. On lit sur la même étiquette : « *Polygonum persicaria* ? Plante exotique qui m'a été donnée sous le nom de *Sibola*, peut être *Sieboldia* ? », avec un ajout ultérieur « *Polygonum sachalinense* cultivé comme ornement et comme fourrage vert ».

ADDENDA

A l'inventaire floristique du Vivarais de DENELLE (1982), il convient d'ajouter quelques taxons qui y' ont été omis par erreur bien que déjà connus dans la flore ardéchoise.

Il s'agit de :

— *Lens nigricans* (Bieb.) Godron (Papilionacées), cité dans REVOL (1909).

— *Leucanthemum atratum* (Jacq.) DC. subsp. *atratum* (Composées), cité par REVOL (1909) ; ce binôme est nommé dans la Flore de l'Ardèche de BLACHE (1984).

— *Ononis reclinata* L. (Papilionacées), indiqué par BREISTROFFER dès 1960, puis en 1963 et 1974 ; ce taxon est repris dans la Flore de l'Ardèche de BLACHE (1984).

— *Plantago maritima* L. subsp. *serpentina* (All.) Arcangeli (Plantagina-cées), cité dans REVOL (1909) sous le binôme de *Plantago serpentina* Vill. ; ce taxon est inclus dans la Flore de l'Ardèche de BLACHE (1984).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLACHE R., 1984. — Flore de l'Ardèche et de ses confins avec la Haute-Loire, la Lozère et le Gard. Ed. Candide, Aubenas, 174 pp., 14 pl.
- BREISTROFFER M., 1957. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 26 : 281-293.
- BREISTROFFER M., 1960. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 29 : 73-86.
- BREISTROFFER M., 1963. — Sur quelques paysages végétaux du Bas-Vivarais méridional. *Actes 28^e Congr. Soc. sav.* : 527-537.
- BREISTROFFER M., BERNARD C. et FARILLE M., 1974. — Compte rendu sommaire de la 102^e session extraordinaire de la Société : Montélimar, 1-7 juin 1973. *Bull. Soc. bot. Fr.*, 121 : 49-61, 61-68.
- COSTE H., 1937. — Flore complète descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. Libr. Sc. et Arts, Paris, 3 vol. ; 416 pp. + 1 carte, 626 pp., 807 pp.
- DELPECH R., 1978. — Les prairies tourbeuses du Bas-Vivarais (Ardèche, France). *Colloques phytosoc.*, 7 : 265-275.
- DENELLE N., 1982. — Une analyse de la flore vasculaire du Vivarais et du Velay oriental. Thèse spéc. Ecologie, Univ. Sci. et Techn. Languedoc. Montpellier, 207 pp., 21 fig., 4 phot. + 123 pp. + 171 pp.
- DESCOINGS B.-M., 1986. — Quelques plantes nouvelles pour le département de l'Ardèche. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 55 : 351-357.
- DESCOINGS B.-M. et MANDIN J.-P., 1984. — Inventaire des espèces rares ou menacées du département de l'Ardèche (Rapport Ministère Environnement), 10 + 52 p. 8 cart., non publié.
- FOURNIER P., 1946. — Les quatre flores de France, Corse comprise. Lechevalier, Paris, XLVIII + 1091 pp., 8 075 fig.
- GUINOCHE et VILMORIN R. DE, 1973-1984. — Flore de France. C.N.R.S., Paris, 5 vol., 1 879 pp.
- REVOL J., 1909. — Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. Introduction par M. le Professeur FLAHAUT. *Ann. Soc. Bot. Lyon*, 34 : 29-316.
- REVOL J., 1922. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. Bot. Lyon*, 42 : 51-103.
- REVOL J., 1924. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. Bot. Lyon*, 43 : 75.
- ROUY G. et FOUCAUD J., 1893-1913. — Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine. Asnières et Rochefort, 14 vol., 6 009 pp.
- TUTIN J. G. *et al.*, 1964-1980. — Flora Europaea. Cambridge University Press, 5 vol., 2 399 pp.